

Plan de vol de la DREAL PACA

Planning_CCadreOp_FR9301628- 29/09/2010
DIREN PACA

SITE NATURA 2000 « FRxxxxxxx » Planning des échéances que l'opérateur s'engage à respecter pour la remise du DOCOB Annexe 4 de la convention cadre « Elaboration » signée le xx/yy/zz



Elaboration																						
Planning sur lequel l'opérateur s'engage	Octobre année n	Novembre année n	Février année n+1	Mars année n+1	Avril année n+1	Septembre année n+1	Octobre année n+1	Novembre année n+1	Décembre année n+1	Janvier année n+2	Mi mars année n+2	Mi Avril année n+2	Fin Avril année n+2	Début Mai année n+2	Mi Mai année n+2	Juin année n+2	Juillet année n+2	Mi Août année n+2	Début Septembre année n+2	Fin Septembre année n+2	Début Octobre année n+2	Fin Octobre année n+2
Copils	Désignation opérateur													2			3		4			5
Groupes de travail								1ers GT								2 ^e GT						
Documents de communication				1 ^{er} article dans XX			2e article dans XX + 1 ^{ère} plaquette d'information															3e article dans XX + 2 ^{ème} plaquette d'information
Inventaires milieux marins			Lancement marché commun	Remise des offres le xx/yy/zz	Lancement inventaires naturalistes		Rendu définitif															
Inventaires milieux terrestres							Rendu intermédiaire			Rendu définitif												
Inventaire socio-économique					Début étude				Rendu définitif													
Documents à remettre au CSRPN et/ou Services de l'Etat	Convention cadre. Elaboration et annexes renseignées (date de signature)	Présentation d'un premier bilan des connaissances en réunion de cadrage préalable (RCPE)									Remise des documents de travail Tome0 + Tome1 + annexes + Note de synthèse Tome1 + données brutes	Présentation en Groupe de travail CSRPN Tomes 0 et 1	Présentation du Tome1 en CSRPN plénier			Remise des Tome0 + Tome1 corrigés et validés + annexes + Note de synthèse Tome1 + données brutes		Remise des documents de travail Tome2, + annexes + Note de synthèse globale		Remise du Tome 2 + annexes + Note de synthèse globale corrigés et validés		Remise du DOCOB final intégral Version numérique

Tomes 0 et 1 : Les documents font l'objet d'une lecture approfondie de la part des rapporteurs scientifiques, de la DIREN et de la DDAF/DDEA, d'un examen par un groupe de travail, puis par le CSRPN plénier dont la date est fixée par la DIREN deux mois au moins après la remise des documents;

Tome2 : Les documents font l'objet d'une lecture approfondie de la part du rapporteur scientifique, de la DIREN et de la DDAF/DDEA. Les membres du CSRPN ont accès à ces documents par l'intermédiaire de l'extranet CSRPN. Ils peuvent formuler leurs observations dans un délai d'un mois

Les corrections demandées à l'opérateur pour chacun des tomes sont validées par le rapporteur scientifique et les services de l'Etat.